



Compartiment de la sicav Belfius Global de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Classe d'actions E - Cap.

## Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui suit les évolutions des marchés financiers
- au travers d'un portefeuille d'ETF's (Exchange Traded Funds)<sup>1</sup>
- que vous pouvez acheter ou vendre chaque jour

## Mais:

- sans échéance préalable
- sans protection du capital
- sans rendement fixe et sûr

## Belfius Banque, en tant que promoteur, propose Belfius Global Managed Volatility Low

Grâce au compartiment Belfius Global Managed Volatility Low, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des valeurs individuelles.

## Information produit

(\*) Un fonds d'investissement (également appelé 'organisme de placement collectif' ou 'OPC') est un produit financier qui vous permet d'investir selon une stratégie déterminée dans un portefeuille de titres (actions, obligations,...). Les fonds d'investissement comportent des risques et des frais. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s). Certains fonds d'investissement sont constitués de différents compartiments également appelés

## Politique d'investissement

### Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux, et ce via des ETF's. Un ETF (exchange traded fund) est un fonds coté en bourse qui investit dans des titres financiers et qui peut avoir une exposition à des classes d'actifs financiers (comme les actions ou obligations), à des zones géographiques, des industries, des thématiques et / ou des stratégies d'investissement spécifiques. Les obligations et autres titres de créances peuvent avoir une qualité de crédit relativement faible et/ou ne pas être notés.

### Stratégie d'investissement:

Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant les ETF's obligataires. Le fonds est géré afin de cibler une volatilité annuelle ex-ante d'environ 5%. La volatilité ex-ante est l'écart type annuel estimé des rendements du portefeuille et est une mesure des fluctuations de prix attendues du fonds. Elle est calculée sur la base de la composition actuelle du fonds dans les différentes sous-classes d'actifs (par exemple, les actions européennes, les actions américaines, les obligations d'État, ...), leurs fluctuations historiques de prix, la mesure dans laquelle ces sous-classes d'actifs sont corrélées entre elles et comment elles peuvent dévier les unes par rapport aux autres.

Néanmoins, il est possible que les fluctuations réelles des prix diffèrent de cet objectif durant des périodes plus courtes ou plus longues.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités et de modèles mathématiques. À ce titre, le fonds peut être temporairement investi pour une partie importante dans des actifs monétaires, en obligations, dépôts et/ou comptes courants dans le but de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables). Pour des raisons de liquidité, si une exposition est prise via des produits dérivés à des fins de couverture de manière ponctuelle, les critères ESG (critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance) ne seront pas nécessairement pris en compte.

Le fonds promeut entre autres des caractéristiques environnementales et/ou sociales. L'analyse des aspects ESG est systématiquement intégrée dans la sélection et l'allocation des sous-jacents. Ainsi, le fonds est investi à hauteur d'au moins 75% (hors liquidités, instruments et/ou ETF monétaires) dans des ETFs qui eux-mêmes soit ont un objectif d'investissement durable soit promeuvent entre autres des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de bonne gouvernance. Néanmoins, le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable. La méthode de sélection utilisée se déroule en deux phases et commence d'abord par une sélection sur base de critères financiers (rendement ajusté du risque) ensuite d'une phase qualitative qui consiste à évaluer les critères ESG des ETFs en vue d'exclure ou de limiter fortement les investissements qui dérogent de manière significative et répétée aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies et aux sociétés actives dans des secteurs controversés tels que le tabac, l'armement. Ensuite, on procède soit à une sélection de type « best-in-class » qui consiste à investir dans des sociétés qui sont leaders de leur secteur sur les plans environnemental, social et de gouvernance, soit à une sélection de type « thématique ». La sélection thématique permet, elle, de mettre en avant certaines industries ou enjeux ESG, comme les soins de santé ou le changement climatique.

**Valeur de référence:** Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement n'implique pas la référence à un indice.

### Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

La politique d'investissement a été reprise du Document d'informations clés (Key Information Document, KID).

Le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

<sup>1</sup> Des ETF (Exchange Traded Funds) sont des fonds spéciaux cotés en Bourse qui investissent dans les actions et obligations des entreprises d'un certain indice boursier ou indice thématique.

Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations reprises aux pages suivantes et donne une image fidèle de la réalité en date du 17-04-2026.

# Belfius Global Managed Volatility Low

Compartiment de la sicav Belfius Global de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Classe d'actions E - Cap.

ISIN: BE6288900028

## SOUSCRIPTION

**Prix de souscription minimum:** 25 euro.

**Montant minimum de la première souscription dans le sicav:** 50.000,00 EUR. Le montant d'investissement est pris en compte au niveau de la sicav et non par compartiment séparé.

**Type d'actions:** Actions de capitalisation (plus-value ou moins-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus ou moins élevée qu'en cas d'achat).

**Durée:** indéterminée.

## CARACTÉRISTIQUES

**Valeur nette d'inventaire:** calculée et publiée chaque jour - publication sur le site Internet de BeAMA ([beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire](http://beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire)) ainsi que sur [belfius.be/fonds](http://belfius.be/fonds).

## COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

### COÛTS DE TRANSACTION

**Frais d'entrée:**

maximum 2,5%

**Frais de sortie:** aucun

**Frais de conversion:** Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la conversion. Maximum 2,5%.

### COÛTS RECURRENENTS

**Coûts récurrents:** 1,51%. Les coûts récurrents sont prélevés par le fonds au cours de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations sur les coûts récurrents, vous pouvez consulter le Document d'informations clés (KID) du fonds. Ces coûts récurrents se composent de:

**Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation:** 1,49%

**Coûts de transaction:** 0,02% tous les coûts de transaction faits par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds.

**Swing Pricing:** Oui - L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

### FRAIS MARGINAUX

**Commissions liées aux résultats:** Aucun

### D'AUTRES COÛTS

**Dossier-titres** Le dépôt-titres est exempté de droits de garde chez Belfius Banque. Des droits de garde peuvent être réclamés auprès d'autres institutions financières.

### DIVERS

Le fonds peut offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les acteurs avec lesquels le fonds collabore. Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations dans votre agence.

## FISCALITÉ

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant:

- précompte mobilier: la plus-value est soumise au précompte mobilier de 30%. Comme plus de 10% est investi en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- taxe sur les opérations de bourse (TOB): 1,32 % (max 4.000 EUR) lors du rachat ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

## DOCUMENTS

Le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur [belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/fonds-sicav/recherche-de-fonds/index.aspx](http://belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/fonds-sicav/recherche-de-fonds/index.aspx).

Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur [belfius.be/belfiusam-synthese-droits-investisseurs](http://belfius.be/belfiusam-synthese-droits-investisseurs). Ce résumé est disponible en français et en néerlandais.

Pour plus d'informations concernant les éventuels aspects ESG, veuillez consulter le supplément au prospectus, le rapport annuel et la [publication d'informations en matière de durabilité \(/www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&id=FUNDSINFO\\_FR\)](http://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&id=FUNDSINFO_FR).

Nous vous conseillons de lire le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et la fiche produits et de tenir compte de toutes les caractéristiques et finalités de ce fonds, telles que reprises dans ces documents avant de prendre la décision d'investir. Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.

**Protection des dépôts:** Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est pas protégé par le système belge de protection des dépôts. Il est toutefois couvert par le Fonds de protection des instruments financiers. Pour plus d'informations: [belfius.be/dgs](http://belfius.be/dgs).

## SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à [complaints@belfius.be](mailto:complaints@belfius.be).

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à [negotiation@belfius.be](mailto:negotiation@belfius.be).

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles ([ombudsfin.be](http://ombudsfin.be)).

# Belfius Global Managed Volatility Low

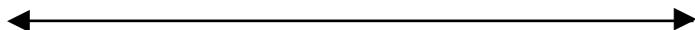
Compartiment de la sicav Belfius Global de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Classe d'actions E - Cap.


ISIN: BE6288900028

## Indicateur synthétique de risque (SRI):

Classe de risque 2. L'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de vous payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le KID ou sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements).

Risque plus faible Risque plus élevé





**Balanced**

**Vous trouverez de plus amples informations sur [belfius.be/catégoriesdeproduits](https://belfius.be/catégoriesdeproduits).**

## RISQUES

La liste des risques ci-dessous n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques applicables au fonds et à tout compartiment du fonds sont disponibles dans le prospectus, le Document d'informations clés (Key Information Document, KID) ou sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements).

**L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI:**

### Risques liés aux pays émergents

Les marchés émergents connaissent une volatilité plus importante que les marchés plus matures parce qu'ils sont plus sensibles aux facteurs économiques et politiques et que les titres s'y négocient plus difficilement.

### Risque de crédit

L'émetteur peut devenir insolvable, ce qui peut entraîner une perte totale ou partielle de la valeur des actifs du fonds.

### Risque de contrepartie

Si une contrepartie du fonds devient insolvable, elle risque de ne pas satisfaire totalement ou partiellement à ses obligations contractuelles.

### Risque de change

Le fonds peut être influencé par les fluctuations des taux de change.

### Risque de durabilité

Fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Conditions valables au 17-04-2026.

Ce document est une communication marketing et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable:

Belfius Banque SA - Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles - +32 2 222 11 11 - [belfius.be](https://belfius.be)  
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 - IBAN BE23 0529 0064 6991 - BIC GKCCBEBB - FSMA n° 19649 A

### Une question?

Belfius Connect vous aide avec plaisir: via le bouton rouge sur [Belfius.be](https://belfius.be) ou via Help & Contact dans votre app.

Vous avez votre propre personne de contact? N'hésitez pas à la contacter avec votre question.